



Le mensuel européen de biotechnologies

La bioproduction s'installe en France

lundi 22 octobre 2012 par [Agnès Vernet](#)

Thérapie génique au Genopole ou thérapie cellulaire avec le consortium C4C, les unités de bioproduction fleurissent dans l'Hexagone.

Un bâtiment de 7 500 m² dont 5 000 dédiés à la production et aux laboratoires de contrôle, voilà le résultat d'un investissement de 28 millions d'euros de Généthon et des collectivités territoriales pour offrir au Genopole le premier établissement pharmaceutique de bioproduction de produit de thérapies géniques. L'envergure de Généthon Bioprod reste inégalée dans le monde. Dès que les formalités légales seront achevées – il manque une signature au décret autorisant pour la première fois une association à détenir un établissement pharmaceutique –, le nouveau fleuron d'AFM-Téléthon sera capable de livrer une vingtaine de lots de vecteurs de thérapie génique associés au gène-principe actif. Bras industriel d'AFM-Telethon, il permettra de répondre aux besoins des essais cliniques, en cours ou à venir, de l'association. Les produits de thérapies géniques entreront ainsi dans l'essai clinique international d'un traitement du syndrome de Wiscott Aldrich, mais aussi dans d'autres études : des thérapies géniques contre la granulomatose sceptique chronique (début 2013), la myopathie de Duchenne et une rétinopathie rare (en 2014). Le site devrait aussi accueillir des projets extérieurs à l'association française, essentiellement académiques pour l'instant. Un projet de recherche espagnol devrait ainsi bénéficier de la nouvelle infrastructure.

Et la bioproduction française ne s'arrêtera pas aux thérapies géniques. Le consortium C4C, coordonné par CELLforCURE, annonce la mise en place du premier plateau technique français dédié à la fabrication de produits de thérapie cellulaire. Sélectionné par le programme des *Investissement d'avenir*, ce projet bénéficie d'un financement de 80 millions d'euros, dont 30 issues des aides publiques d'Oseo. Là encore le bâtiment qualifié « établissement pharmaceutique » permettra de produire des cellules destinées à des essais cliniques selon les législations européenne et américaine. Cinq candidats médicaments, issus de projets privés et académiques, seront concernés, dans un premier temps, par ce plateau technique :

- ▶ le programme Grapa, mené par le CHU de Bordeaux qui cherche à valider un protocole d'amplification de cellules souches hématopoïétiques *ex vivo* afin de mieux répondre aux contraintes des greffes de moelle osseuse ;
- ▶ CEL-02, des cellules musculaires transformées dans le cadre d'une étude clinique contre l'incontinence anale mené par Celogos ;
- ▶ les autogreffe d'Ilots de Langherans, en vue de traiter des diabètes induits par des chirurgies du pancréas, élaborées par l'équipe du Pr François Pattou, du CHRU et de l'Université de Lille ;
- ▶ des produits cellulaires anticancéreux développés contre des mélanomes avancés par le CHU de Nantes,
- ▶ et le programme Mesami, du CHU de Toulouse et de l'Établissement français du sang, qui évalue l'intérêt des cellules souches mésenchymateuses de la moelle osseuse pour lutter

contre l'ischémie myocardique du ventricule gauche.

Basé à Evry pour Généthon Bioprod et à Ulis, sur le site de LFB biotechnologies, pour le bâtiment du consortium C4C, ces deux projets permettent d'ouvrir la porte à une future industrie de la bioproduction dans l'Hexagone. Une bonne nouvelle au moment où les sites de productions pharmaceutiques classiques sont en souffrance.

Sources : [AFM-Téléthon](#) , [CELLforCURE](#)